

NEWSLETTER

Bulletin trimestriel N°02 de octobre à décembre 2025

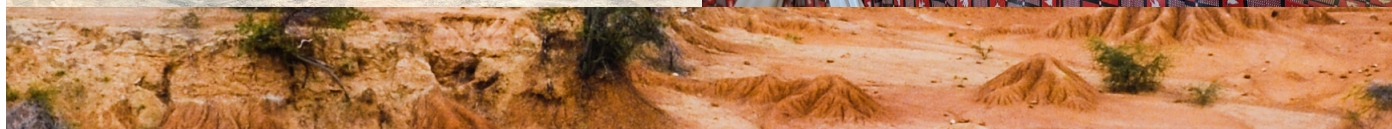


Foncier à Satiri
Entre avancées, défis persistants et
espoirs pour les femmes

P.3

Dédougou
une conférence régionale pour une
gouvernance foncière inclusive et résiliente

P.2



Former pour mieux sensibiliser
les animateurs des OSC renforcent
leurs compétences sur la sécurisation
foncière.

P.4

Empowerment des communautés
La Plateforme multi acteurs sur le foncier
renforce l'action des parajuristes dans le
Guiriko et le Nando

P.6



Dédougou

une conférence régionale pour une gouvernance foncière inclusive et résiliente

La salle des fêtes de la mairie de Dédougou a accueilli, du 22 au 23 octobre 2025, la 2^e édition de la Conférence régionale sur la Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural (PNSFMR). Organisée par le Réseau des Associations et Unions pour la Promotion de l'Agro écologie dans la Boucle du Mouhoun (RAUPA/BM), avec l'appui de la Plateforme Nationale Multi Acteur sur le Foncier (PMAF); de la mairie de Dédougou et des services déconcentrés de l'État, cette rencontre a rassemblé plus de quarante acteurs régionaux issus des six provinces de la Boucle du Mouhoun.

accessibles et adaptés aux réalités locales.

Des débats riches et participatifs

Les échanges ont permis d'identifier plusieurs défis persistants :

- la cohabitation entre droit coutumier et droit moderne,
- la complexité des procédures d'acquisition foncière, et
- la méconnaissance des textes récents, dont la loi 008-2023 sur la promotion immobilière.

Les participants ont salué la pertinence des outils de gestion tels que les certificats fonciers ruraux, **les plans fonciers villageois et les APFRs** jugés essentiels pour une gouvernance plus équitable et transparente. Des propositions concrètes ont été formulées pour renforcer la concertation locale, simplifier les procédures et promouvoir une gestion participative du foncier rural.

Un dialogue multi-acteurs à poursuivre

Malgré quelques contraintes logistiques, la conférence a atteint ses objectifs : elle a favorisé un dialogue constructif entre les acteurs, renforcé la coopération régionale et abouti à une déclaration finale en faveur d'une gouvernance foncière inclusive et durable.

« Cette conférence marque une étape importante. Ensemble, nous devons faire du foncier un levier de paix, d'équité et de résilience », a souligné un membre du comité d'organisation lors de la clôture.

Par cette initiative, **Dédougou confirme son rôle de pôle régional de réflexion et d'action** pour une **gestion apaisée** et durable du foncier, au service du développement harmonieux des territoires.

Kaboré W Aimée



Mr Koné conseiller technique représentant le Mr le gouverneur prononçant son discours

Les participants ont échangé sur les enjeux de la gouvernance foncière inclusive dans un contexte de crise sécuritaire et climatique.

Un enjeu crucial pour la cohésion sociale

Dans un contexte marqué par l'insécurité, les déplacements de populations et les effets du changement climatique, la sécurisation foncière apparaît comme un levier essentiel pour la paix sociale et le développement durable.

« Le foncier est au cœur de la paix sociale et de la sécurité alimentaire. Sa bonne gouvernance conditionne la résilience de nos communautés rurales », a déclaré **M. Koné**, conseiller technique représentant le Mr le gouverneur, lors de l'ouverture des travaux. Les communications techniques ont mis en lumière les principes de la **PNSFMR** et son rôle clé dans la protection des droits fonciers, notamment pour les populations vulnérables. Les panelistes ont insisté sur la nécessité de rendre ces dispositifs plus

Entre avancées, défis persistants et espoirs pour les femmes

Du 2 au 5 décembre 2025, la commune rurale de Satiri, dans la province du Houet, a accueilli une délégation de la Plateforme nationale Multi Acteurs sur le Foncier (PMAF). Cette visite de terrain avait pour objectif d'évaluer la mise en œuvre de la loi foncière rurale et de recueillir les préoccupations des populations locales, notamment celles des femmes sur l'accès sécurisé à la terre.

Une loi pour sécuriser les droits fonciers

Adoptée en 2009, la loi n°034-2009/AN sur le régime foncier rural reconnaît les droits fonciers coutumiers et confie aux communes rurales la gestion des terres. Elle institue l'Attestation de Possession Foncière Rurale (APFR), un document qui sécurise les droits d'usage et de jouissance des populations tout en ouvrant la voie à une possibilité de transformation en titre de propriété. Cette réforme vise à réduire les conflits fonciers et à favoriser une exploitation apaisée et durable des terres. À Satiri, plusieurs acteurs étatiques et non étatiques dont le projet Land At Scale accompagnent la mise en œuvre de cette loi afin de garantir un accès équitable et sécurisé à la terre y compris pour les femmes et les jeunes.

Des structures locales fonctionnelles

La première journée de la visite a été consacrée à des échanges avec les autorités communales, les services techniques déconcentrés et les instances foncières villageoises. Il ressort que le Service Foncier Rural (SFR) est fonctionnel avec trois agents en poste et que les Commissions Foncières Villageoises (CFV) ainsi que les Commissions de Conciliation Foncière Villageoises (CCFV) sont opérationnelles dans les seize villages de la commune.

Ces structures jouent un rôle clé dans le traitement des demandes d'APFR et dans la résolution des conflits fonciers, qui restent toutefois nombreux. Conflits fonciers et ventes anarchiques. Les échanges ont mis en lumière plusieurs types de conflits, les conflits inter-villages, les litiges familiaux, les problèmes de limites de terres et les tensions entre agriculteurs et éleveurs. À cela s'ajoutent l'obstruction des espaces pastoraux et des pistes à bétail ainsi que la vente anarchique des terres. Dans certains villages, des transactions informelles à



Photo de famille des participants

grande échelle menacent la cohésion sociale à l'image du village de Sissora où près de 50 hectares auraient été vendus à une seule personne.

Pour les acteurs locaux, si le processus de sécurisation foncière n'est pas renforcé, ces pratiques pourraient devenir à moyen terme une véritable « **bombe sociale** ».

Les femmes face aux obstacles de l'accès à la terre. La deuxième journée a été consacrée à un groupe spécifique de femmes dont certaines ont introduit déjà au niveau du Service foncier rural (SFR) de la commune, des demandes d'APFR. Les discussions ont révélé des difficultés majeures tel que le manque de moyens financiers pour exploiter les terres, l'accès limité aux parcelles pour les coopératives féminines et les obstacles à la formalisation des dons verbaux de terres. Malgré ces contraintes, les femmes perçoivent l'APFR comme un outil essentiel d'autonomisation économique et de sécurisation de leurs droits.

Un enjeu de paix sociale et de développement

La visite terrain de la PMAF à Satiri rappelle que la question foncière est au cœur de la stabilité sociale et du développement rural. Une gestion concertée, inclusive et respectueuse des droits des femmes et des communautés apparaît aujourd'hui comme une condition indispensable pour garantir un avenir apaisé aux populations rurales.

Kaboré W Aimée

Former pour mieux sensibiliser les animateurs des OSC renforcent leurs compétences sur la sécurisation foncière.

Le 09 décembre 2025 à Bobo-Dioulasso, les animateurs des organisations de la société civile (OSC) partenaires du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM)-Volet Foncier ont bénéficié d'une formation essentielle à l'utilisation de nouveaux outils de sensibilisation. Conçus dans le cadre d'un partenariat entre la PMAF et le PARGFM, ces supports dont la boîte à images visent à vulgariser auprès des communautés les étapes clés du processus de sécurisation foncière ; notamment la délivrance des APFR et le règlement des conflits.



Mr Bama expliquant aux animateurs l'usage de la boîte à image

La formation assurée notamment par **M. Bama**, coordonnateur national de la **PMAF** a réuni des animateurs de plusieurs communes. À travers des présentations, des exercices pratiques ; les participants ont pu s'approprier les messages de sensibilisation et tester les outils dans des scénarios proches de la réalité du terrain. Une simulation conduite par un animateur a particulièrement retenu l'attention des formateurs par sa pertinence et sa qualité.

Au-delà de l'apprentissage technique, les échanges ont permis de mettre en lumière certaines réalités foncières vécues dans les villages. Les discussions ont souligné l'importance d'outils pédagogiques adaptés et d'une communication claire avec les communautés. Si la formation intervient en fin



Photo de famille

d'année, les animateurs se disent confiants : ces outils viendront compléter le syllabus et améliorer considérablement la qualité de leur travail de sensibilisation.

Reconnaissants envers le PARGFM et la PMAF pour l'initiative, les participants anticipent déjà leur retour sur le terrain dans les mois à venir. Ils espèrent une future session d'évaluation afin d'identifier les améliorations nécessaires et partager les bonnes pratiques. Grâce à ce renforcement de capacités, les OSC sont désormais mieux outillées pour accompagner les communautés dans la compréhension et l'appropriation du processus de sécurisation foncière, un enjeu majeur pour la stabilité et le développement local.

Kaboré W Aimée

Ouagadougou 12 décembre 2025, Des animateurs d'organisations de la société civile (OSC) partenaires du PARGFM ont pris part à un atelier de formation consacré au guide en images sur la loi 034-2009 et les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers destiné aux zones rurales. La session s'est tenue dans la salle de réunion du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM). Bama Blaise expliquant aux animateurs l'usage de la boîte à image



Photo de famille

Renforcer les capacités des animateurs

Cette formation visait à outiller les animateurs afin qu'ils puissent former et sensibiliser efficacement les acteurs locaux sur la loi n°034-2009 portant régime foncier rural ainsi que sur les directives volontaires en matière de gouvernance foncière responsable. L'initiative répond à un besoin crucial d'information et de compréhension du foncier notamment dans les zones rurales où le taux d'analphabétisme demeure élevé.

Selon les organisateurs, l'utilisation d'un guide en images apparaît comme un outil pédagogique adapté permettant de transmettre des messages clairs et accessibles aux populations rurales souvent peu familiarisées avec les textes juridiques. Une loi qui clarifie les droits fonciers

Au cours des échanges, le formateur a rappelé que la loi 034/2009 établit une distinction claire entre les terres de l'État, celles des collectivités territoriales et celles des particuliers. Toutefois, la RAF relue en 2025 reconnaît la propriété exclusive de la terre à l'État et attribue des droits d'usage aux particuliers. Les participants ont également été édifiés sur les étapes du processus de délivrance de l'Attestation de Possession Foncière Rurale (APFR), ainsi que sur les pièces constitutives du dossier.

Un accent particulier a été mis sur les droits fonciers des femmes et des jeunes, désormais reconnus par la loi comme ayant accès à la terre à condition de ne pas être en situation de prêt foncier avec le consentement de la famille ou du conjoint dans le cas des femmes pour se faire une APFR.

Une forte mobilisation à Ouagadougou

À Ouagadougou, la formation a réuni 28 animateurs sur 32 attendus issus des OSC intervenant dans les régions du Kadiogo et du Nando. L'ouverture officielle a été assurée par le responsable du suivi-évaluation de l'USEF, Monsieur Adama Sawadogo, qui a salué la mobilisation des participants et les a invités à tirer le meilleur profit des échanges.

La présentation de la boîte à images assurée par le formateur Bama Blaise a suscité un vif intérêt. Les participants ont activement pris part aux discussions posant de nombreuses questions et partageant leurs expériences de terrain.

Vers des règles foncières adaptées aux réalités locales

Il est également ressorti de la formation que la loi autorise chaque village ou commune à élaborer des chartes foncières locales ou des règles endogènes, afin d'adapter la gestion du foncier aux réalités socioculturelles et aux spécificités locales. Une formation jugée satisfaisante

Kaboré W Aimée

Du 28 au 31 décembre 2025, la PMAF a conduit une mission de suivi et d'accompagnement des parajuristes dans les régions du Guiriko et du Nando pour évaluer, soutenir et renforcer les actions de sécurisation foncière des parajuristes menées au profit des communautés rurales dans un contexte marqué par de fortes tensions autour de la terre.



L'animateur foncier Segda Justin à gauche, les deux parajuristes Etienne Zongo et Sandaogo Mamadou au milieu et le coordonnateur au milieu

Un contexte foncier sensible

Les régions du Guiriko et du Nando font face à une recrudescence des conflits fonciers, exacerbés par la pression démographique, les investissements agricoles à grande échelle et la faiblesse de la sécurisation juridique des terres rurales. Pour répondre à ces défis, la PMAF a déployé dans le cadre de l'initiative for life, douze parajuristes dans six communes rurales ; Bama, Koumbia et Samorogouan dans le Guiriko, ainsi qu'Imasgo, Sabou et Pouni dans le Nando afin d'accompagner les populations dans la prévention et la gestion des conflits fonciers et la sécurisation de leurs droits fonciers.

Une mission de terrain axée sur l'accompagnement

Conduite par le coordonnateur national de la PMAF Blaise Bama, la mission avait pour objectif principal d'assurer le fonctionnement effectif et efficient des parajuristes. Elle a combiné rencontres individuelles, échanges participatifs,

entretiens avec les autorités communales.

Des actions concrètes au plus près des communautés

Sur le terrain, les parajuristes ont présenté un large éventail d'activités : séances de sensibilisation individuelles et de groupe, médiation de conflits, orientation des usagers vers les services fonciers compétents et accompagnement dans les démarches d'obtention des APFR.

À Imasgo, l'accès à la terre ; la méconnaissance des procédures légales et la multiplication des litiges constituent des défis majeurs pour les communautés

À Sabou et Pouni, l'accent a été mis sur l'information juridique et la médiation, avec une participation notable des femmes et des jeunes, malgré les contraintes liées à la propriété foncière.

À Bama et Koumbia, les interventions ont touché plusieurs centaines de personnes, dans un contexte de forte pression foncière et de ventes parfois abusives de terres.

À Samorogouan, bien que les activités liées aux APFR soient suspendues en raison de la présence d'une zone pastorale, les parajuristes ont joué un rôle clé dans l'apaisement de conflits anciens et la sensibilisation communautaire lors d'événements sociaux.

Des résultats encourageants, malgré des défis persistants

Les autorités communales rencontrées ont unanimement salué l'utilité du travail des parajuristes reconnu comme un facteur de prévention des conflits et de cohésion sociale. Toutefois, la mission a mis en évidence plusieurs difficultés tel que l'indisponibilité des populations, le coût élevé des APFR, le manque de moyens logistiques et l'insuffisance de formalisation des rapports d'activités.

En consolidant l'action de ces acteurs de proximité, la PMAF entend contribuer durablement à une meilleure gouvernance foncière et à la sécurisation des droits des communautés rurales du Guiriko et du Nando.

Kaboré W Aimée